



# SAHUNE INFOS

décembre 2020



# Sommaire

Le mot du maire	p. 2-3
La vie communale	p. 4-5
Les nouveautés	p. 6
Les travaux réalisés	p. 7
Le budget	p. 8
Les projets	p. 9
La parole aux associations	p. 10
Le Parc à Sahune	p. 11
Infos pratiques	p. 12

## Le mot du maire

L'année qui se termine sera marquée par une crise sanitaire mondiale, que personne d'entre nous avons connu.

En cette période difficile sur le plan santé, moral, et économique, nous devons être tous solidaires pour faire face à cette situation dans les meilleures conditions possibles.

Je tiens à vous remercier pour avoir respecté sérieusement les deux périodes de confinement.

Je rends hommage aussi au personnel de santé, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs qui n'ont pas cessé leur activité, et qui ont tout mis en œuvre pour satisfaire la population confinée.

Les professeurs des écoles ont également joué un rôle important. En diffusant les cours par Internet, ils ont permis aux jeunes élèves d'avoir une scolarité presque normale.

Une pensée également pour tous ceux qui ont dû fermer leur commerce ou leur entreprise, qu'ils puissent garder le moral en attendant la reprise de leur activité.

L'année 2020, c'est aussi le renouvellement du conseil municipal, avec cinq nouveaux membres. Il est composé de cinq femmes et six hommes élus pour six ans. Je fais confiance à la nouvelle équipe pour assurer au mieux la gestion de la commune.

Du changement également au niveau du personnel communal suite au départ à la retraite de Titi.

Eric Marchand intègre le poste d'employé municipal pour 28 heures par semaine. Angélique Schuppe remplace Laetitia Bernard au poste d'agent d'entretien pour 4,5 heures par semaine. Nous leur souhaitons une bonne intégration au sein de l'équipe.

Concernant le PLU, une réunion publique a eu lieu en octobre pour présenter ce que devrait être le projet final du plan local d'urbanisme. Il devrait se concrétiser en 2021, afin de pouvoir aménager les futures zones constructibles. Elles donneront la possibilité de dégager une vingtaine de parcelles destinées à la construction.



La pose de 3 caméras vidéo de protection interviendra également dans le courant de l'année. Une extension du réseau d'assainissement au quartier du Moulin, ainsi qu'une réfection du réseau d'eau potable sur le quartier du vieux village devrait intervenir au second semestre 2021. En ce qui concerne le musée au vieux village, le bâtiment par lui-même est terminé, le moulin à huile a été mis en place. L'aménagement final sera effectué avec les amis du vieux Sahune, et il sera décidé comment organiser des visites de ce lieu sympathique. Je remercie les trois propriétaires qui ont fait don de leurs terrains à la commune, pour permettre cette réalisation. Durant la période estivale, et pour la 1ère fois, un marché de producteurs locaux a été mis en place. Une vingtaine de commerçants ont répondu présents, qu'ils en soient remerciés. Cette nouvelle activité a permis aux Sahunais et aux touristes de se côtoyer, et de passer d'agréables moments de détente sur la place du village. Cette expérience sera renouvelée dès le printemps 2021. Afin d'améliorer l'accès au camping des Ramières et favoriser le développement de l'agriculture à la plaine de Plamia, une étude technique et économique sur une déviation en bordure de l'Eygues est en cours. Ce tracé serait aussi celui de la voie douce. Au fil de l'Eygues. En février 2021, nous aurons le plaisir d'accueillir Mme Virginie Sanchez nouvelle habitante de Sahune qui a souhaité ouvrir son propre cabinet de clinicienne neuropsychologie au 1er étage du bâtiment communal, dans les anciens locaux du Parc. Elle est également Praticienne en Fleurs de Bach. Avec cette nouvelle installation c'est un service de proximité supplémentaire pour la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue. En contrepartie, malheureusement, notre perception de Rémuzat va disparaître dès le 1er janvier. C'est un coup dur pour notre territoire qui perd à nouveau un service public. Je salue tout le travail et les services rendus par Mme Girodolle notre trésorière, qui nous l'espérons pourra continuer à travailler dans notre secteur. Vous pouvez constater que malgré une situation difficile, des nouveaux projets voient le jour. L'aménagement des zones à urbaniser, la restructuration de la cantine scolaire, le devenir du 1er étage de la mairie seront les principaux enjeux des prochaines années, afin de permettre à Sahune de développer son attractivité. Nous venons de traverser une année morose, sans aucune activité festive et des associations qui tournent au ralenti, ce n'est pas dans la tradition sahunaise qui a pour habitude d'organiser des rencontres tout au long de l'année. Souhaitons vivement qu'en 2021 la France retrouve peu à peu une vie normale, pour permettre à chacun d'entre nous de reprendre ses activités habituelles.

La cérémonie des vœux habituellement organisée par le conseil municipal en début d'année ne pourra pas avoir lieu. Je vous souhaite donc dès à présent une bonne année 2021. Qu'elle vous apporte la santé et le bonheur au sein de vos familles, et surtout qu'elle nous redonne le sourire et l'espoir.

Le 11 novembre, l'équipe municipale s'est réunie pour une cérémonie sans public. Après avoir lu les noms des Sahunais morts pour la France et le message de la secrétaire d'État, et observé une minute de silence, le maire a lu les noms des soldats français décédés en 2020. Puis, il a tenu à rendre hommage aux victimes du terrorisme qui a récemment frappé la France. Pour finir, les élus se sont rendus au cimetière pour se recueillir sur les tombes de Gabriel Deydier, résistant sahunais tué en 1944, et des frères Colomb, les 2 seuls Poilus rapatriés à Sahune à la fin de la Première Guerre mondiale.



# La vie communale

## La nouvelle équipe municipale

Les conseillers municipaux élus le 15 mars ont procédé à l'élection du maire et des adjoints le 25 mai. Marc Bompard, maire sortant, a été élu à l'unanimité. Il rempile ainsi pour un second mandat de maire, et 7<sup>e</sup> mandat d'élus local. Jérôme Félix, 3<sup>e</sup> adjoint sortant, a été élu 1<sup>er</sup> adjoint. Jennifer Mourre, conseillère sortante, a été élue 2<sup>e</sup> adjoint. Olivier Brun, conseiller sortant, a été élu 3<sup>e</sup> adjoint. Les autres conseillers qui composent la nouvelle équipe sont : Laurent Drouet, Christine Dumotier, Roxane Félix, Henri Graugnard, Sylvie Maurin, Sandrine Prud'homme, et Philippe Robin.



## Carnet de deuil : Paul Russier

Paul Russier était né le 31 octobre 1919 à Tulette. Il était le 2<sup>ème</sup> enfant de Berthe et Louis Paul, tous deux instituteurs mariés à Sahune en 1913. Enfant, il adorait venir y passer ses vacances chez ses grands-parents. Son grand-père était d'ailleurs maire du village. Il étudia à Valence pour devenir chirurgien-dentiste.

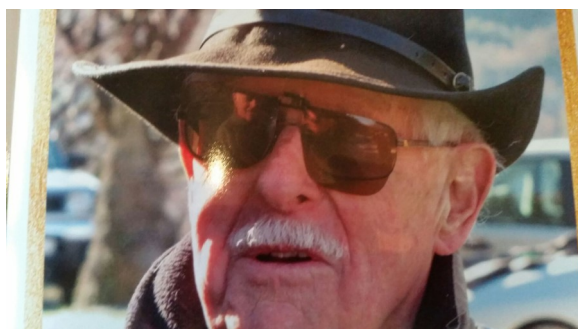
Pendant la Seconde Guerre mondiale, il fut réquisitionné pendant 18 mois dans un camp de prisonniers en Pologne pour soigner ou arracher des dents.

De retour en France, il épousa Noëlle Meunier. Ils eurent 2 enfants, Micky et Roland. En 1983 et 1985, Noëlle et Paul accueillirent avec bonheur 2 petits-enfants. C'est à Vinay en Isère que Paul commença le métier de chirurgien-dentiste dans son propre cabinet. En 1948, il entra à la sécurité sociale en tant que dentiste conseil pour finir sa carrière chef du service Rhône Alpes.

Passionné de ski, il présida le club de Valence, et participa même aux JO de 1968 comme chronométrateur.

Paul prit sa retraite en 1975, et vint s'installer à Sahune avec son épouse, et ils s'investirent pleinement dans la vie du village. Noëlle s'éteindra en 2014.

La sculpture et la peinture faisaient partie de ses passe-temps favoris tout comme une participation active aux activités de l'association des Amis du vieux Sahune. Il a notamment peint la table d'orientation et la fresque qui orne la salle d'exposition du vieux village. Sa vie dans le vieux village a permis de recueillir des informations précieuses pour écrire les mémoires de Sahune et notamment le hors-série paru cette année et intitulé *Les écrits de la famille Russier*.



### L'état civil

#### Naissances

Brune Quintre Turlotte, le 23 mars

#### Mariage

Clémence Brun & José Luis Rodriguez Rios  
le 10 octobre

#### Décès

Edith Donini, le 4 janvier  
Hans Spolen, le 28 janvier  
Paul Russier, le 9 février  
Fernande Vassy, le 25 février  
Lucien Galliano, le 1<sup>er</sup> mars  
Alice Ferland, le 4 mars  
Marguerite Jouve, le 7 mai  
François Vassy, le 30 mai  
Régina Viallet, le 18 septembre

## Une retraite bien méritée

En juin, Jean-Michel Marcou, notre ouvrier communal depuis 18 ans, arrivait au terme de sa carrière.

Pour l'occasion, il avait invité les membres du conseil municipal actuel mais également ceux de l'ancien conseil avec qui il avait aussi travaillé, pour un pot de départ.

Le maire Marc Bompard et le maire honoraire André Félix, qui l'avait recruté en 2002, ont salué son travail exemplaire au service de la commune.

Un employé modèle qui a toujours effectué sa mission avec dynamisme, efficacité et sympathie. Titi, comme tout le monde l'appelait, manquera beaucoup à la commune et aux Sahunais.

Il a été remplacé par Eric Marchand, avec qui il a pu travailler dès le mois de janvier pour un passage de flambeau et une transition en douceur.



## Les services et commerces face à la crise

Les services et commerces ([voir liste sur sahone.fr](http://voir liste sur sahone.fr)) du village ont dû s'adapter en raison de la crise sanitaire, aussi bien lors du 1er confinement en mars que du 2ème confinement en novembre. La mairie et l'agence postale sont ouvertes aux horaires habituels (voir p. 12) et ont été équipées en conséquence pour vous recevoir dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire.



## Des masques pour les habitants

La couturière Christine Mayol, qui tient depuis deux ans une permanence à la mairie chaque lundi matin, a été mise à contribution par la commune pour fabriquer des masques pour les habitants au printemps.

Elle en a confectionné 350 au total. Ils ont été distribués dans les boîtes aux lettres par l'ouvrier communal ou remis en main propre par le maire.



# Les nouveautés

## Le marché s'installe sur la place !

Un nouveau marché hebdomadaire s'est installé à l'ombre des platanes de la place du village cet été. Il a été créé pour répondre à une demande des habitants qui semblent de plus en plus sensibles à ce mode de consommation. Mais il s'agissait également d'une démarche destinée à soutenir les producteurs et artisans locaux durement touchés par la crise sanitaire. De nombreux visiteurs ont répondu présent pour flâner et faire leurs emplettes. Chaque mercredi, près de 20 exposants, producteurs ou artisans locaux, proposaient des produits très variés : fruits et légumes et dérivés, olives et huiles, miel, plantes aromatiques, fromages, sorbets, plats à emporter, vin mais aussi des bijoux et des créations de couture.

Le marché s'est tenu jusqu'à la fin du mois de septembre et vu le succès rencontré, il sera reconduit dès le printemps prochain.



## De nouveaux gérants au camping municipal

Marta et Jonatan ont pris la gestion du camping cette année et ont réalisé plusieurs aménagements, pour créer un espace buvette, et des rénovations dans les sanitaires. La période de confinement leur a notamment permis de pouvoir les réaliser dans les temps. Ils ont ensuite eu l'autorisation d'ouvrir, tout d'abord pour accueillir les ouvriers agricoles saisonniers qui séjournent chaque année au camping. Puis début juin pour accueillir les touristes.

Compte tenu du contexte, et après fermeture en septembre, ils ont dressé un bilan satisfaisant avec une fréquentation correcte du camping et de la buvette.



## Un nouveau véhicule pour la commune

En septembre, la commune a fait l'acquisition d'un nouveau véhicule afin de remplacer la célèbre Peugeot 504 qui sillonnait les chemins du village depuis 1991.

Il s'agit d'un véhicule Fiat Doblo acheté neuf pour la somme de 19 990 €

Le nouvel agent communal Eric Marchand s'est vu remettre les clés par le maire et après plusieurs mois d'utilisation, le véhicule s'avère très pratique et confortable à utiliser.



# Les travaux réalisés

## Au vieux village

Le projet de création de l'écomusée en partenariat avec l'association des Amis du vieux Sahune a enfin pu voir le jour cette année.

L'idée de départ était de pouvoir exposer un vieux moulin à huile, propriété de la commune, au cœur du vieux village. Après la cession gracieuse à la commune par les différents propriétaires des parcelles situées sur l'emplacement choisi pour le musée, des travaux de dégagement ont été effectués en 2019 sur 70m<sup>2</sup>.

En début d'année, c'est l'entreprise Construire en Provence qui a été choisie par la commune pour réaliser le chantier. Le 13 mars, les ouvriers étaient venus installer le matériel sur place. Et c'est le lundi suivant que le Président de la République annonçait le début du confinement. Les travaux n'avaient donc pas pu débuter et les ouvriers ont effectué leur retour à la suite du déconfinement.

Après la stabilisation et le renforcement des murs, et la création d'une dalle, le moulin a été apporté sur place et scellé. La création du bâtiment s'est ensuite poursuivie avec la fin des travaux de maçonnerie puis les travaux d'huissierie, de plomberie et d'électricité. Le coût total des travaux s'élève à 124 600€ HT. Des subventions ont été accordées par le Département pour 62 300€ et par la Région à hauteur de 37 380€.



## A la maternelle

Juste avant la rentrée de septembre, le système de chauffage de la maternelle, de la cantine et du logement communal situé dans le même bâtiment a été changé. Après réflexions, le choix du conseil municipal s'est tourné vers une pompe à chaleur, plus écologique et plus économique. Après démontage de l'ancienne cuve à mazout, le nouveau système a pu être installé par l'entreprise Picquette.

Le coût total des travaux s'élève à 23 316€ HT, financés à 50% par le département et 30% par Energie Sded, le Syndicat des énergies de la Drôme.

Des travaux ont également été réalisés à la cantine avec la pose d'un bac à graisse et un réaménagement des plans de travail de la cuisine réalisés par l'entreprise Cuisines et Agencements Bompard pour un coût de 7 671 € HT financés à 50% par le département.

## Sur le réseau électrique

Début mars, Energie Sded avait commencé un chantier de renforcement du réseau basse tension avec enfouissement de câbles HTA, BT et télécom aux quartiers de la Colombine et de Reillane. Il a été arrêté pendant le 1er confinement pour une reprise en mai.

900 mètres linéaires de tranchée ont été creusés pour permettre l'enfouissement de 1500 mètres linéaires de câbles avec 12 poteaux ensuite déposés. Le montant des travaux s'élève à 230 000 €, financés à 100% par le Sded. La mise en service a eu lieu dans l'été.

## Des panneaux pour indiquer les commerces

Des panneaux normalisés de signalisation des commerces ont été installés à l'automne aux 2 entrées du village. Suite à l'interdiction des affichages publicitaires entrée en vigueur en 2015, le conseil municipal a souhaité permettre aux visiteurs entrant dans le village de connaître les commerces présents sur la route principale et qui ne bénéficiaient pas de la signalisation mise en place par la CCBDP en 2018. Seuls les hébergeurs, producteurs locaux, bâtiments publics et sites remarquables avait alors été fléchés.

# Le budget

## Commune

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	59 213,48	Remboursement /rémunérations du personnel	13 115,50
Charges de Personnel	85 705,92	Redev. occupation domaine public communal	1 138,91
Amortissements	3 148,36	Droits de place	547,00
Indemnités Cotisation retraite et formation élus	17 298,50	Remboursement frais par d'autres redevables	6 995,50
Service d'incendie Départemental	5 477,00	Impôt locaux	175 068,00
Autres contributions (Sivos, Sivosoc, Sdtv, Sded, Pnr)	37 213,65	Dotations diverses de l'Etat	81 648,53
Subv.fonctionnement Associations	8 839,00	Dotations département	12 431,00
Intérêts des emprunts	160,85	Dotations Région	1 759,00
Revers dot voirie à CCBDP	12 431,00	FCTVA reversement sur Trx N-1	646,76
	<b>229 487,76</b>	Département Dotation Voirie	12 719,00
		Etat- Compensations sur Exonérations TF TH	13 890,00
		produits exceptionnels	4 208,40
		Revenus des immeubles	20 279,59
			<b>344 447,19</b>

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Taxe d'aménagement	723,00	Amortissements	3 148,36
Emprunts (capital) et Cautions	2 919,10	FCTVA Revers sur Trx N-1	23 302,44
Elaboration PLU et Schéma directeur assainissement	16 498,50	Taxe d'aménagement	1 410,38
Concession logiciels informatique	3 010,54	Autres Ets publics locaux	24 942,21
Rénovation thermique bât. maternelle	16 044,48	Département	15 392,09
Bac à graisse cantine	619,92	SDED sub. Rénovation thermique bât. Maternelle	9 472,60
Réhabilitation sanitaires maternelle	25 027,33	Subv Stade Fédération Foot et Département	9 878,00
véhicule	20 217,50		<b>87 546,08</b>
musée vieux village	107 711,04		
Acquisition licence IV	10 000,00		
Travaux voirie ZA + Signalisation	23 137,94		
	<b>225 186,35</b>		

## Eau et Assainissement

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges caractère général (Electricité, Analyse Eau,...)	4 827,43	Vente eau et ass	74 062,03
Trx entretien réseaux	4 152,00	Amortissements	41 545,00
Redevance agence de l'eau	5 596,00		<b>115 607,03</b>
Intérêts des emprunts	3 695,18		
Amortissements	57 847,00		
	<b>76 117,61</b>		

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Emprunts (capital)	13 263,98	FCTVA Revers sur Trx N-1	109,21
Etude préalable Ass.	4 200,00	Amortissements	57 847,00



# Les projets

## Le sentier de l'église

Le sentier qui va du monument aux morts à l'entrée du quartier de la Colombine va connaître des aménagements en 2021. Parmi les travaux qui devraient être réalisés : une reprise du muret sur 50 mètres, une arase du même muret pour prévoir la pose d'un nouveau grillage, et la création de 14 marches pour terminer la calade qui avait déjà été réalisée il y a quelques années. Les travaux devraient coûter 18 000€ avec une subvention possible de 50% par le département.

## La réhabilitation du 1er étage de la mairie

Après le départ des employés du Parc désormais installés dans leurs nouveaux locaux de la zone artisanale, les bureaux situés au 1er étage de la mairie sont vides et disponibles.

Alors qu'une neuropsychologue viendra s'installer dans l'un des bureaux début 2021, la commune souhaite que les autres puissent également être utilisés par d'autres services ou entreprises afin d'enrichir encore l'attractivité et le dynamisme de la commune.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à contacter la mairie.

## Les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement

En 2021, la tranche suivante des travaux d'assainissement, débutés en 2015 avec la construction de la nouvelle station d'épuration, va se poursuivre avec une extension au quartier du Moulin. Cette phase des travaux avait été jugée prioritaire suite à une étude réalisée dans le cadre de la rédaction du schéma directeur de l'assainissement. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au cabinet Merlin, qui a déjà accompagné la commune à plusieurs reprises lors de précédents travaux.

Une réfection du réseau d'eau potable au quartier du vieux village va également être réalisée.

Ces deux chantiers devraient débuter au second trimestre 2021.

L'enveloppe globale s'élève à 653 400€ HT.

## Sont aussi prévus ou en réflexion pour 2021 :

- l'enquête publique puis la validation définitive du PLU,
- l'aménagement d'un local de rangement à l'école maternelle,
- la réfection de la peinture à l'école du vieux village
- le retour du marché au printemps,
- l'installation de 3 caméras de vidéo protection dans le village,
- le remplacement des portes et fenêtres des vestiaires du stade,
- l'installation de moustiquaires dans les sanitaires du camping,
- l'installation de composteurs aux poubelles du pont,
- la sécurisation du captage d'eau de Gournier,
- le changement de tracé du sentier « Au fil de l'Eygues »,
- le réaménagement de l'aire de jeux de la place,
- une réflexion autour de la cantine face à l'augmentation du nombre d'enfants inscrits,
- une réflexion autour de l'utilisation de l'ancienne salle des jeunes.



# La parole aux associations

## L'AS Sahune

Je tiens à remercier la municipalité qui permet à l'AS de pouvoir utiliser les installations footballistiques.

La saison 2019/2020 a débuté avec l'équipe Séniors, les U6/U7 et les vétérans mais la pandémie a fait stopper toutes les rencontres et les entrainements le 15 mars.

Maurice Sortry et Jean-Marie Guillaume, les 2 plus fidèles bénévoles de l'AS, ont été récompensés en début d'année par le Ministère de la Jeunesse des Sports et Vie Associative.

Les activités de l'AS ont repris fin juin puis en juillet avec des rencontres entre les anciens et futurs joueurs Séniors toujours dans la bonne ambiance et la convivialité. Puis la saison 2020/2021 a commencé en septembre pour les Séniors, les jeunes (22 licenciés dont 1 féminine) avec 1 équipe U7/U8 et 1 équipe U10/U11. Avec aussi 2 joueurs U12/U13 qui se sont lancés dans l'aide aux éducateurs et l'arbitrage. Et toujours les Vétérans. Malheureusement, un nouvel arrêt des compétitions et des entrainements est intervenu le 30 octobre.

Je profite de cette tribune pour remercier les dirigeants, les éducateurs, les joueurs ainsi que les partenaires et je souhaite enfin un prompt rétablissement à Quad qui en fin du dernier match s'est blessé gravement.

Henri Graugnard, président

## Le Comité des Fêtes

Une année 2020 particulière sans aucune festivité dans notre village, au vue des difficultés d'organisation. La fête du Village prévue chaque année le dernier week-end d'août sera reconduite pour 2021, avec un superbe orchestre show le samedi soir des plus grandioses, des animations sur tout le week-end, foire, vide grenier, démonstration de Mob'cross sur les rives de l'Eygues.... Si les conditions le permettent, nous organiserons un concours de Belote en février ou mars.

En attendant de se retrouver dans la joie et le bonheur, portez vous bien.

Sylvie Maurin, coprésidente

## Sahune Tennis Loisirs

En 2021, le cours de tennis aura 11 ans et une petite réfection sera réalisée : changement du filet, passage d'un coup de peinture, traçage des lignes et rebouchage des fissures à la résine

Malgré tout, il est resté en bon état grâce au respect des joueurs. Pour ce qui est du bureau, il souhaite passer la main alors si cela vous tente, contactez le président au 06 70 73 84 98.

Prochainement, on fera une assemblée générale, on mettra des affiches dans les commerces

On vous souhaite une bonne année 2021, sportive et conviviale.

Jérôme Félix, président

## Les Amis du Vieux Sahune

En février, après 25 ans passées à la présidence de l'Association, Claude Bayet a tiré sa révérence.

Tout au long de ces années, au rythme d'une dizaine de samedis par an, beaucoup de choses ont pu être réalisées bien souvent avec la complicité de propriétaires abandonnant leur parcelle pour les besoins de l'association : la mise en place d'un point d'eau, la création d'une salle associative, la conception d'un four à pain, la création d'un chemin botanique, la conception et la pose d'une table d'orientation, la reconstitution du jeu de paume, la restauration partielle de l'église du 17<sup>ème</sup> siècle. Voilà pour l'essentiel.

Mais aussi que dire de l'équipe recherche pour « mémoires de sahone », une équipe des passionnés d'histoire et d'archives qui au final a fait un travail de qualité en éditant 8 mémoires de Sahune (vie du village à différentes époques), des ouvrages remarquables qui resteront un bien patrimonial très précieux pour Sahune.

En reprenant la présidence de notre association Les Amis du Vieux Sahune, je suis sensible et ému devant le résultat de celle-ci, devant la somme du travail réalisé par ce collectif bénévole que je remercie. J'entends bien poursuivre cette tâche avec l'ensemble des membres du bureau, du C.A. et des membres de l'Association.

Chaque 1er samedi du mois, rejoignez-nous pour notre journée de travail de restauration !

Nous avons un site internet que je vous conseille de consulter : <http://amis-vieux-sahune.fr/>

Pour terminer, je vous dis « prenez soin de vous » et je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

André Félix, président

Liste des autres associations du village sur le site de la commune : [sahune.fr](http://sahune.fr)

# Le Parc à Sahune

« Il était une fois en terre baronnaire... », tel pourrait être le début d'une légende fantastique transmise par les quelques conteurs qui sillonnent nos routes.

Qu'il s'agisse des vautours qui rôdent au-dessus de l'Eygues, ou des loups qui vagabondent sur nos collines, l'imaginaire des enfants et des adultes des Baronnies provençales est sollicité au plus haut point. Mais jamais ici vous ne croiserez enfant qui tremble. Il y a longtemps que l'on dompte les bêtes. Et malgré les légendes qui ont traversé les siècles de familles en familles, de contrées en lieux-dits, l'on sait que ces animaux s'ils sont sauvages sont aussi inoffensifs pour l'homme. Et si les légendes se transmettent de bouches à oreilles, les conteurs d'aujourd'hui ne s'amuse plus de ces peurs ancestrales.

Jonglant avec les mots comme avec les histoires, les conteurs s'invitent dans les écoles pour mieux permettre à chacun de s'approprier les lieux dans un imaginaire partagé. Parce que les projets d'éducation menés avec le Parc encouragent les intervenants à guider les enfants vers ce que nous avons de plus précieux ici, la nature, ils sont plusieurs intervenants à inviter à l'école buissonnière. C'est au bord d'un ruisseau, entouré d'herbes folles, ou face aux collines que les contes se réinventent.

La classe des grands de Sabine Mora partira, cette année et la suivante, à la découverte du vieux Sahune pour raviver et inventer des légendes autour des ruines du village. La flore ou la faune locale, les vieilles pierres ou bien encore la montagne de Bramard, toutes les observations et découvertes des élèves serviront de source d'inspiration pour qu'ils inventent leurs propres contes merveilleux. La deuxième année sera l'occasion de mettre en forme ces contes grâce à un travail de diction, de prise de son et de numérisation des histoires. La finalité est de partager ces contes avec les nombreux visiteurs qui sillonnent le Parc, grâce à la mise en place d'un parcours interactif dans le vieux village. Les enfants seront accompagnés par l'association « À Saute Page » qui animera des ateliers avec la conteuse Sophie Deplus). La partie « installations numériques » sera assurée par Aventic.

Et l'histoire ne s'arrête pas là. Le massif des Baronnies provençales est une matière inépuisable, un véritable prétexte à laisser libre court à l'imagination. Le Parc a souhaité proposer une formation à ceux qui souhaitent s'adonner à l'art du conte. En octobre 2020, Sylvie Delom, conteuse et auteure de théâtre et de littérature jeunesse, est venue de l'Ain pour proposer une formation dans la Maison du Parc. Avec son bagage de conteuse, Sylvie Delom travaille la voix, le corps et la respiration, et trouve plaisir à s'inspirer des secrets des lieux où elle vient conter. Lors de cette formation, elle a divulgué volontiers ses secrets aux animateurs et accompagnateurs nature.

Depuis que des actions d'éducation artistique et culturelle sont menées par l'intermédiaire du Parc naturel régional des Baronnies provençales, bon nombre de contes et récits merveilleux ont été imaginés, réinventés et transmis par les élèves eux-mêmes. Riche de ces histoires et de ce patrimoine immatériel, et soucieux de le partager, le Parc a pour projet d'édition un livre des contes issus de ces interventions.

Le conte a de beaux jours devant lui dans les Baronnies provençales !



# Infos pratiques

Pôle Sanitaire et Médico-Social  
du Pays Nyonsais Baronnies



Connaissez-vous le

CENTRE DE SANTÉ INFIRMIER ?

Il est à votre service !

## VOTRE BESOIN

- Des soins infirmiers à domicile ou au centre de santé, sur prescription médicale
- Des prélèvements sanguins
- Des vaccinations
- Des prélèvements pour des tests diagnostiques

## NOTRE RÉPONSE

- Une équipe de neuf infirmiers salariés
- qui se déplacent à votre domicile sur le territoire du Haut Nyonsais tous les jours
- ou vous accueillent au centre de santé à la Maison Sociale des Trois Vallées à Curnier du lundi au vendredi

## OÙ NOUS TROUVER ?

- La Maison Sociale des Trois Vallées se trouve sur la route de Sainte Jalle après le pont de Curnier
- Places de stationnement à proximité de l'entrée du centre de santé
- Rendez-vous : 04 75 27 42 06 de 9 heures à 16 heures (messagerie en dehors de cette plage horaire)
- Mail : [accueil@psms.fr](mailto:accueil@psms.fr)

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Facturation sur les tarifs de responsabilité de l'assurance maladie
- Pas d'avance de frais : tiers payant pour la CPAM et les mutuelles conventionnées

Le Centre de Soins Infirmiers fait partie du Pôle Sanitaire et Médico-Social qui propose également un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile et un Service de Soins Infirmiers à Domicile.

**Mairie :**  
04 75 27 40 40  
[mairie.sahune@wanadoo.fr](mailto:mairie.sahune@wanadoo.fr)  
Lundi de 10h à 12h  
Mardi de 16h à 18h  
Vendredi de 10h à 12h

**Agence postale :**  
04 75 27 40 00  
Du lundi au vendredi de  
13h30 à 15h40  
(période hivernale)

**Espace public numérique  
et Maison des services au  
public**

06 25 23 56 01  
06 14 86 45 36  
Mardi de 9h30 à 12h30  
et de 18h à 20h  
Mercredi de 9h30 à 12h30  
Vendredi de 14h à 17h

**La commune sur Internet**

Site : [sahune.fr](http://sahune.fr)

Facebook :

Lamairie DeSahune

## LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE

Z.A. Les Laurons - 26110 NYONS

### Guide pratique

**Horaires d'ouverture**  
Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-17h  
Fermeture les dimanches et jours fériés

**Accès à la déchèterie**  
Tout usager, particulier ou professionnel, doit présenter son badge d'accès au gardien à chaque passage.

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION

##### Pour les particuliers

- ▶ Les apports sont limités à 1m<sup>3</sup> par jour dans la mesure où les déchets présentés sont conformes et triés. (Voir liste pages intérieures).
- ▶ Le volume maximal autorisé des Déchets Dangereux des Ménages est de 50 litres par semaine. (Voir liste pages intérieures).
- ▶ Les badges sont à retirer à l'accueil de la Communauté de communes sur justificatif de domicile de moins de 3 mois.

##### Pour les professionnels

- ▶ L'accès à la déchèterie est payant dès le premier m<sup>3</sup> déposé.
- ▶ Les apports sont limités à 2m<sup>3</sup> par jour dans la mesure où les déchets présentés sont conformes et triés. (Voir liste pages intérieures).
- ▶ Les tarifs sont fixés par délibération n°1133 du 13 juillet 2011.
- ▶ Les déchets toxiques et/ou dangereux des professionnels ne sont pas acceptés à l'exception des piles.

Communauté de Communes  
des BARONNIES EN DRÔME PROVENÇALE  
170 rue Ferdinand Fert - Z.A. Les Laurons  
26110 Nyons  
Tél. 04 75 26 34 37 - Mail : [ccbdp@cc-bdp.fr](mailto:ccbdp@cc-bdp.fr)  
Site internet : [www.cc-bdp.fr](http://www.cc-bdp.fr)

**Accueil du public**  
du lundi au jeudi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Communauté de communes  
des BARONNIES en DRÔME PROVENÇALE

**Quelques rappels  
pour le bien-être de tous  
et l'entretien  
de la commune :**

- Pensez à trier vos déchets. Les poubelles prévues à cet effet sont situées au pont et à l'entrée ouest du village.

- Pensez à entretenir votre terrain (obligation légale de débroussaillage par arrêté préfectoral)

Plus d'informations sur le site :  
[www.drome.gouv.fr/obligations-de-debroussaillage-a2914.html](http://www.drome.gouv.fr/obligations-de-debroussaillage-a2914.html)